

Trois des principaux accusés, le gentilhomme Boucharovitch, Dofteb et Stelavovsky sont en fuite, ils se sont évadés de prison. La lecture de l'acte d'accusation a duré de trois heures et demie jusqu'à 11 heures du soir. Le tribunal, après cinq heures de délibération, a rendu son jugement par lequel six des quarante-cinq accusés ayant été reconnus membres d'une société secrète sont condamnés à la perte des droits civiques et sont détenus dans une prison militaire pour deux ou sept ans. Athanase Deiveige, accusé d'avoir entretenu des relations avec les principaux accusés, a été condamné à deux mois de prison, sans perte des droits civiques ; tous les autres ont été acquittés, après avoir reçu des remontrances sévères du tribunal.

— LES VOLURES DES 4 MILLIONS DE LA BANQUE DE KERSON. On nous écrit de Saint-Petersbourg le 17-29 juillet. « Une correspondance de Kherson donne les détails suivants sur le vol de 1 million 700,000 roubles : L'accusé Stcherbatchkoff, l'homme qui dirigeait le travail du percement du passage souterrain n'a pas été arrêté à sa ferme de Tchernobai, mais dans une cabane située dans la Steppe à huit kilomètres de là. » A peine arrivé à la gare, il a pris une pièce de cette habitation, le procureur impérial, aperçut des sacs contenant les valeurs volées. Ils étaient placés au milieu de cette chambre, dans laquelle se trouvaient également un homme et une femme à peine éveillés qui furent immédiatement arrêtés. La femme a déclaré se nommer Marie mais elle a refusé de répondre aux questions du procureur concernant les circonstances du vol s'était accompli. Son compagnon, également un homme, avait été soustrait, seulement il a refusé de nommer ses complices. La police de la ville, renforcée des agents de police rurale, est actuellement sur la piste du faiseux Sacka qui avait emporté avec lui environ 500,000 roubles qui n'ont pas été retrouvés dans les sacs. L'enquête a découvert que l'élément révolutionnaire n'est pas étranger à ce vol. On affirme que la préfète dame Nikitine, s'appelle de son vrai nom Mlle Wit en el, qu'elle est la sœur de la Xibiliste de ce nom, qui a été condamnée par la cour martiale d'Olessa pour complicité dans l'affaire Kowalsky, lequel, comme on a été fusillé dans cette ville. »

Le *Courrier de l'Eure* écrit de son côté, qu'un orage épouvantable, accompagné de grêle, a éclaté, samedi matin, sur une partie de la région, et a produit en beaucoup d'endroits de graves dégâts. Du côté de Couches et de Saint-André-d'Oléron, notamment, ainsi qu'aux environs d'Evreux, il est tombé des grêlons d'une énorme grosseur; quelques-uns pesaient plus de 20 grammes. On en ramassait encore dans quelques ravins hier m...in. Dans ces parages, les récoltes sont presque entièrement perdues. Le nombre des toitures brisées, des carreaux cassés est considérable. Les communes de Vézéz, d'Epiels, de Mousseaux, Neuville, etc., paraissent avoir été le plus éprouvés. La plupart des cultivateurs ont dû congédier leurs meuniers; d'autres ont déjà commencé à labourer les pièces de terre atteintes par la grêle.

— L'INAUGURATION SOLENNELLE DU MONUMENT CRÉGÉE AU PÈRE-LACHAISE, EN HONNEUR DE M. FRANÇOIS BAZIN, MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, VENU D'AVOCAT. — Les Guillemin accueillent, ils apprécieront que le docteur Binot de Villiers n'était pas un être imaginaire, qu'il était mort quelques mois auparavant, laissant une fortune considérable, et devant le juge du paix chargé de l'enquête à laquelle on a fait appel, Hippolyte Guillemin fit le récit fantastique qu'il nous avons rapidement résumé. Quant à son guide mystérieux, il essaya vainement de le retrouver, dit-il, et il ne le revit jamais.

Aujourd'hui, par l'organe du M. Comby, du barreau de Paris, Hippolyte Guillemin et son père viennent demander au tribunal de Cosne de leur attribuer la part d'héritage que le vieux docteur leur aurait laissée, s'il l'eût rapporté à l'acte qu'ils produisent.

Binot de Villiers neveu s'oppose naturellement à cette prétention : il a la conviction que le testament produit par ses adversaires est un document apocryphe, et devant le tribunal civil de Cosne, qui a commencé mardi l'examen de ce curieux procès, M. Bertin, son avocat, plaidera sans doute que M. Guillemin et son fils, légitimement prétendent d'un homme dont ils ignorent l'existence sont, sinon des mystificateurs, du moins des mystiques.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des péripéties de cet étrange procès.

— TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE COSNE

Le Testament du docteur Binot de Villiers. — Nouvelles judiciaires

Le 14 novembre 1876 mourait dans son château d'Arquian (Nièvre) un vieux médecin, le docteur Binot de Villiers.

M. Binot de Villiers, issu d'une ancienne et noble famille de Bretagne qui a fourni au Parlement plusieurs magistrats distingués, était un homme excellent, bienfaisant, d'un grand savoir, peut-être un peu maniaque, et vivant fort retiré. Il laissait une fortune d'environ cinq cent mille francs.

Seize ans avant sa mort, en 1860, le docteur avait fait son testament : léguant une partie de sa fortune à sa femme, il nommait légitimate universel, pour le surplus, un honorable avocat de Paris, M. Binot de Villiers, son neveu.

Ce dernier fut mis en possession de sa part d'héritage, et les formalités relatives à la succession étaient depuis longtemps terminées quand se produisit tout-à-coup une tragique révélation : le docteur Binot de Villiers, qui portait à la tempe et que l'on avait maintenue éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsqu'un individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales.

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, munis de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde. Il était fort assidu au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une victime insatiable qui avait maintenu éveillée l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dinait dans un grand restaurant lorsqu'un homme ivre s'approcha de lui et lui demanda pour fantasque de lui faire passer la main dans les cheveux. M. Costales, furieux, laissa le lever et châta l'insoleint, lorsque l'individu, reprenant son aplomb, lui dit : Suivez-moi, vous n'êtes pas M. Costales, mais bien Morin, forcé évadé. L'agent avait effectivement le fau Costales à une date qu'il portait à la tempe et que ses cheveux dissimulaient, l'agent n'avait feint l'homme ivre pour s'assurer que la cicatrice existait bien. Morin s'enfuya de la table et l'on se demanda si ce n'est pas par un nouveau crime qu'il est parvenu à se procurer les papiers de Ferdinand Costales. »

— DISPARITION ET MEURTRE D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS. — On nous écrit de Mulhouse, le 29 juillet : « Un jeune homme de 15 ans, venu de Costales, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Port